

FICHE D'INSCRIPTION

Pour les enfants nouveaux au groupe scolaire de
Serres-Castet à la rentrée 2025

Fiche à remettre en Mairie, avec les pièces justificatives demandées **avant le 25 avril 2025**, à l'adresse suivante :

service-enfance@serres-castet.fr

ELEVE

NOM : Prénom : Sexe : M F

Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance : Dpt :

Nationalité : Année d'arrivée en France :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Ecole fréquentée en 2024 / 2025 : Classe :

Scolarité demandée pour 2025 / 2026 - Classe :

Inscription au cursus bilingue Français / Occitan (**PS - MS et GS**) : Oui Non

RESPONSABLES LEGAUX **

1 – Mère

Nom de jeune fille : Autorité parentale : Oui Non

Nom marital (nom d'usage) : Prénom :

Profession : Situation familiale (1) :

Adresse :
(si différente de celle de l'enfant)

Code Postal : Commune :

Tél. domicile : Tél. portable :

Tél. travail..... Numéro de poste :

Courriel..... @.....

** Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible

(1) Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)

2 - PèreAutorité parentale : Oui Non

Nom :

Prénom :

Profession :

Situation familiale (1) :

Adresse :
(si différente de celle de l'enfant)

Code Postal : Commune :

Tél. domicile : Tél. portable :

Tél. travail..... Numéro de poste :

Courriel..... @.....

3 – Autre responsable légal (personne physique ou morale)Autorité parentale : Oui Non

Organisme : Personne référente :

Fonction : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. domicile : Tél. portable :

Courriel..... @.....

** Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible

(1) Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Reçu en mairie le.....

Signature :

Mon enfant utilisera les services périscolaires (cantine, garderie) durant l'année 2025 / 2026 : oui non
Si oui, nous vous informerons de la procédure d'inscription prochainement.**La rentrée scolaire 2025 aura lieu le lundi 1^{er} septembre.**

Veuillez préciser la date d'arrivée de votre enfant dans l'école s'il ne devait pas y être présent ce jour-là :

Pièces à fournir :

- Livret de famille (copies parents + enfant)
- Justificatif de l'autorité parentale – copie (décision de justice ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation – décision de justice ou du conseil de famille en cas de mise sous tutelle de l'enfant). Si l'autorité parentale est conjointe, fournir une attestation de l'ex-conjoint autorisant la scolarisation de l'enfant à Serres-Castet
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois – copie (ce justificatif doit être à la même adresse que celle de l'enfant)
- Certificat de radiation de l'ancienne école avec précision du niveau scolaire de l'enfant pour la rentrée 2025 (uniquement pour les enfants déjà scolarisés)
- Copie du carnet de santé (pages des vaccinations)